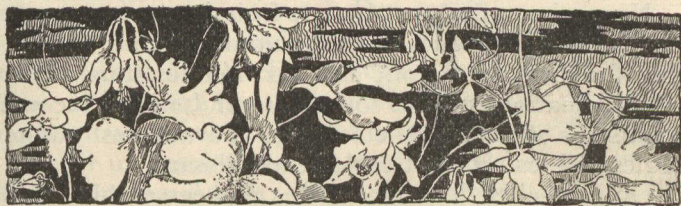


servir de noviciat. On le reçut immédiatement à la profession—1244.

Il lui restait cependant un dernier obstacle à surmonter. Sa mère et ses frères se rendent encore une fois à Rome pour faire de nouvelles instances auprès d'Innocent IV. Celui-ci paraît céder un instant ; il offre à Fr. Thomas, l'Abbaye du Mont Cassin et toutes ses richesses. Un refus formel accueille cette nouvelle proposition.

Cette fois c'est fini. Il a vaincu. Désormais il appartient pour toujours et sans conteste à l'Ordre des Frères Prêcheurs.

FR. C. T. COUET, O. P.



LES REVENANTS.

DERNIÈREMENT, les journaux se sont préoccupés d'un fait assez étrange qui a excité la curiosité publique.

Un médecin célèbre de Montréal était à lire dans son bureau, lorsqu'il entendit frapper sur le cadre de sa porte entr'ouverte. Il leva les yeux, mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il se vit en présence d'un de ses intimes amis, demeurant depuis plusieurs années à Boston. Tout en demandant à son visiteur comment il était entré dans sa maison, il se précipite vers lui, les bras ouverts. Mais imaginez sa stupeur : ses mains ne rencontrent que le vide, et ses yeux ne voient plus personne. Aucune trace, aucun vestige de l'ami, évanoui comme un nuage.

Une demi-heure plus tard, un message téléphonique apprenait au médecin de Montréal, que son ami venait de mourir à Boston.